Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
بجنيف

Examen du Rapport de l'Ouzbékistan

16ème session du

Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

49

****

Intervention de la délégation du Royaume du Maroc

Genève, le 24 avril 2013

SAID AHOUGA
MINISTRE CONSEILLER

Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation de l'Ouzbekistan et la remercier pour la qualité des informations fournies sur les réalisations accomplies dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Ma délégation prend note avec satisfaction que l'Ouzbekistan s'est résolument engagé dans un processus de réforme constitutionnelle, législative et judiciaire pour la consolidation l'Etat de droit et la protection effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous saluons l'élaboration de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre des obligations internationales souscrites par l'Ouzbékistan et des recommandations émanant des divers organes de traités.

A ce propos, nous souhaiterions connaitre quelles sont les mesures prises ou envisagées pour assurer la coordination entre les divers intervenants en matière de mise en œuvre de la politique nationale des droits de l'homme?

Nous relevons également avec satisfaction que l'Ouzbekistan s'est doté d'un projet de programme national dans le domaine des droits de l'homme déterminant les orientations prioritaires pour garantir l'efficacité de l'action des pouvoirs publics et des organisations de la société civile en matière de protection des droits politiques, sociaux, économiques et culturels.

A ce propos, nous souhaiterions connaitre les mesures prises pour encourager l'action des organisations de la société civile pour la promotion des droits de l'homme.

Enfin, nous souhaiterions également faire les recommandations suivantes:

- **Poursuivre les efforts de renforcement du cadre juridique national des droits de l'homme ;**

- **Promouvoir la culture des droits de l'homme, à travers la sensibilisation et l'éducation, notamment par les programmes de formation au profit des forces de l'ordre ;**

- **Poursuivre les efforts pour l'amélioration de l'accès à l'éducation en tant que facteur important dans le processus de démocratisation.**